

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 1 juillet 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 2 juillet 2024, poser une question orale à Madame la ministre de la Justice au sujet de l'introduction du bracelet électronique comme mesure d'éloignement dans le cadre de la violence conjugale.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Taina Bofferding
Députée